

Samedi 25 mars 2023 – 14 h 30-17 h 00

ATELIER 1

Personne ressource : **Philippe BONNEVILLE**, proviseur Enghien les Bains

Animation : **Éric BISET**

Le chef d'établissement, super organisateur du temps et de l'espace

Voici une problématique qui peut sembler de prime abord très simple. L'emploi du temps annuel, travaillé pendant de longues journées (semaines) par les adjoints est la définition même de l'organisation de l'espace et du temps au sein d'un EPLE.

En fonction des contraintes propres à chaque établissement chacun cherche à optimiser son espace et le temps en permettant aux enseignants de travailler de manière équilibrée et aux élèves de limiter le nombre de « trous » tout en respectant un équilibre sur l'ensemble de la semaine et au sein des matières.

Pourtant, en reprenant l'intitulé de l'atelier, ces notions de temps et d'espace sont bien plus complexes.

Pour un personnel de direction la gestion du temps est souvent la gestion du temps des autres : le temps des familles, des élèves et des personnels. Savoir se rendre disponible pour ces différents temps pose nécessairement la question de la gestion de son propre temps.

La réforme du lycée a clairement interrogé le rythme annuel et le temps d'évaluation avec la modification des épreuves du baccalauréat et la mise en place du contrôle continu. La répartition des épreuves implique de se questionner sur la *trimestrialisation* au profit du passage en semestre. C'est un exemple assez emblématique de la gestion du temps et de ses contraintes, mettant les organisateurs que nous sommes devant des choix essentiels.

Les exemples pourraient être nombreux, j'en citerais un parmi d'autres : prendre la décision d'une amplitude horaire plus large pour le CDI afin de mieux accueillir les étudiants. De quelle marge de manœuvre disposons nous ?

La gestion des espaces, tout en étant un enjeu important, relève à priori moins de nos compétences car l'action sur le bâti dépend de la collectivité de rattachement. Pourtant le temps de l'élève ne peut se résumer à sa présence en classe. Nos établissements sont peu faits pour les accueillir hors de la classe, les conséquences sont donc nombreuses dans notre manière d'envisager leur emploi du temps alors que le fait de développer des espaces de vie accueillants permet à tous de mieux vivre et de plus s'investir.

En conclusion nous pouvons nous demander comment les chefs d'établissement gèrent les contraintes, souvent contradictoires, liées à l'optimisation des espaces et du temps mais plus encore comment ils développent une politique ambitieuse en adaptant le rythme scolaire aux rythmes de vie et comment les dernières réformes influencent leur action ?